ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Vendredi 1er juin 1900. 112 Prairial An 108 de la République. 152e jour de l'année. 22e jour du printemps. 1er jour de la lune.
Lever du soleil à 4 h. 2 ; coucher à 7 h. 52.
Lever de la lune à 7 h. 00, soir ; coucher à 10 h. 50 soir.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 31 mai. Baromètre à 2 heures du soir : 763 millim. (variable).
Baisse depuis la veille : 2 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 8° au-dessus ; à 2 heures de l'après-midi : 10° au-dessus.
Etat du ciel : Couvert.
Direction et force du vent : Ouest, faible.
Pluie tombée depuis 24 heures : 00 mm 0.
Temps probable pour aujourd'hui : Incertain.

Lire à la 2e Page

Les voleurs de coffres-forts à Roubaix.
Le mouvement gréviste à Roubaix et dans la région.
Employé roubaisien arrêté à Lille.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique aisément : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

Ecole nationale des Arts industriels. — Le conseil supérieur de l'Ecole nationale des arts industriels de Roubaix s'est réuni jeudi matin, à l'Ecole, place Chevreul, pour y prendre connaissance d'une lettre de M. le directeur des Beaux-Arts et du rapport de M. E. Marquette, inspecteur de l'enseignement du dessin et des musées.

Congé aux écoles. — A l'occasion de la visite de M. le préfet du Nord à Roubaix, un jour de congé a été accordé à toutes les écoles de la ville.
Il sera ajouté au lundi de la Pentecôte, soit mardi, les classes seront reprises mercredi matin.

Voleurs ou farceurs. — Des tentatives d'effraction ayant été constatées à diverses reprises au bureau des logements insalubres, une enquête vient d'être ouverte par la police, qui recherche activement le mauvais plaisant qui se livre à ces exercices stupides.
Il pourrait bien lui en cuire s'il se faisait pincer.

Les rentes des travailleurs. — Le 30 mai, un accident est survenu chez Motte et Bourgeois, rue du Moulin.
Le nommé Moulard Jean-Baptiste, teinturier, âgé de 32 ans, demeurant à Templeuve, a contusionné le flanc droit en faisant une chute.
Le docteur Bernard a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.
— Le 29 mai, un accident est survenu chez Georges Lehoucq, négociant en bois, boulevard de Beaurepaire.
Le nommé Dubrulle Adolphe, homme de peine, âgé de 48 ans, demeurant rue d'Estaing, 2, a eu 2 orteils du pied droit contusionnés par la chute d'une pièce de bois.
Le docteur Butrille a déclaré 10 jours de prison.
— Un accident est survenu chez J. Dubar, rue Colbert, 42.
Le nommé Glorieux Amédée, âgé de 31 ans, demeurant rue de la Redoute, 25, s'est fracturé la rotule droite en tombant.
Le docteur Bernard a déclaré 3 mois d'incapacité de travail.
— Le 28 mai, un accident est survenu chez Léon Allart et Cie, Grande Rue.
La nommée Vanbeyer Philomène, soigneuse, âgée de 61 ans, demeurant rue d'Alger, cour Bugeaud, a eu le talon droit contusionné par la chute d'une pièce de fonte.
Le docteur Druesne a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.
— Le 29 mai, un accident est survenu chez Mme veuve Caydet et fils, rue Boucher de Perthes.
La nommée Claeys Gabrielle, soigneuse, âgée de 16 ans, demeurant rue de Béthune, 2, a eu l'index gauche écrasé entre le chariot et le tonneau.
Le docteur Delecœuillerie a déclaré 1 mois d'incapacité de travail.
Un accident est survenu chez Crépelle-Fontaine, rue de Tourcoing, 61.
Le nommé Gérard Jules Hepper, manœuvre, âgé de 29 ans, demeurant à Wattrelos, rue Royale, a reçu par ricochet un coup de marteau sur la main droite.
Le docteur Ballenghien a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.
— Le 29 mai un accident est survenu chez C. et A. Sarpel, rue de la Tuilerie, 10.
Le nommé Lemoine Arthur teinturier, âgé de 41 ans, demeurant rue de Trémoulet, ou déversant un seau d'acide s'est fait une brûlure à la conjonctive de l'œil gauche.
Le docteur Godefroy a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.
Un accident est survenu chez César Duyk, rue des Fondeurs, 17.
Le nommé Tillet Jules, ajusteur, demeurant rue des 7 Ponts, fort Mauroy, a eu la région carotidienne droite brûlée par une barre de fer rougie.
Le docteur Lepers, a déclaré 10 jours d'incapacité de trav.
— Le 25 mai, un accident est survenu chez Cocheteux frères, boulevard Gambetta, 71.
Le nommé Vanhove Henri, teinturier, âgé de 19 ans, demeurant à Croix, s'est fait une contusion du bassin en tombant d'un escalier.
Le docteur Delattre a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.
— Le 29 mai, un accident est survenu chez Etienne Motte et Cie, rue d'Alger.
Le nommé Louis Dufour, menuisier, demeurant à Wattrelos, en tombant d'un échafaudage, s'est fracturé l'extrémité du tibia.
Le docteur Leplat a déclaré 30 jours d'incapacité de travail.
— Le 29 mai, un accident est survenu à la Brasserie Sainte-Elisabeth, rue de Lannoy, 211.
Le nommé Hetteler Charlemagne, garçon brasseur, âgé de 39 ans, demeurant rue de Lannoy, 211, a eu l'index et le médius droits écrasés par un convoyeur.
Le Dr Dubar a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.
— Un accident est survenu chez Emile Dusart, rue de Lille, 155.
Le nommé Campens Constant, manœuvre, âgé de 20 ans, demeurant rue d'Inkermann, 69, a reçu une batte sur le pied.
Le docteur Lepers a déclaré 12 à 15 jours d'incapacité de travail.
— Un accident est survenu chez Motte Bossut Fils et Mengers, Grande-Rue, 98.
Le nommé Renaud Ernest, apprêteur, âgé de 15 ans, demeurant à Wattrelos a eu le poignet droit comprimé entre 2 tambours de mécanique.
Le docteur Picquet a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.
— Un accident est survenu à la chromographie artistique du Nord.
Le nommé Boisseleux Etienne, imprimeur âgé de 12 ans 1/2, demeurant rue Guinguette, c. Mulliez, a eu le petit doigt écrasé par un engrenage.
Le docteur Delattre a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

Chronique colombophile. — Vendredi 1er juin, inscription des pigeons participant au concours de Rambouillet, organisé par la Fédération Roubaisienne et l'Union fédérale réunies.
200 francs de prix d'honneur en espèces.
1er bureau chez Mme veuve Moulard, boulevard de Beaurepaire.
2e bureau, M. François Delteur, rue des Arts.
Mise : 1 fr. 25 par pigeon.

Samedi 2 juin, inscription des pigeons participant au concours de Chantilly, organisé par l'Union fédérale et la Fédération roubaisienne réunies.
200 francs de prix d'honneur en espèces.
Un service de table à la 1re série de deux pigeons non désignés.
Un régulateur à chacune des deux suivantes.
1er bureau chez M. Planquelle, rue du Collège.
2e bureau chez M. Vantieghem, boulevard d'Armentières.

Tir national de Roubaix. — La clôture du concours international de tir comportant 300 francs de prix aura lieu lundi prochain, 4 juin, à sept heures du soir. Les retardataires devront donc mettre à profit les journées des 3 et 4 juin s'ils veulent concourir.
En général dans toutes les catégories les points acquis, à part ceux de tête sont relativement peu élevés et les tireurs qui voudront s'en donner la peine arriveront aisément à se classer.
Nous rappelons une l'entrée du Stand demeure absolument libre et que les amateurs désireux de concourir trouvent au Stand d'excellentes armes et munitions.
Il suffit d'adresser sa carte à M. Arthur Desrousseaux, secrétaire-trésorier du Tir National, 69, rue de l'Alouette, pour recevoir le livret-programme du concours.

FERBLANTIERS-ZINGUEURS ET COUVREURS

Le secrétaire de la Chambre syndicale des ouvriers ferblantiers-zingueurs, plombiers et couvreurs de Roubaix et environs nous adresse la lettre suivante que nous publions avec le plus grand plaisir :

Monsieur le Directeur du Journal *l'Egalité*,

Nous venons vous demander l'insertion suivante dans les colonnes de votre vaillant journal.
La seconde réunion des ouvriers ferblantiers, plombiers, couvreurs, qui a eu lieu le mercredi 30 mai, salle du Chinois, place Verte, a réussi au-delà de nos espérances, en raison du grand nombre d'adhérents qui se sont fait inscrire au syndicat, et nous constatons avec plaisir que les ouvriers de ces corporations ont compris qu'il était temps de s'unir fraternellement pour la défense de leurs intérêts et aussi pour parer à toute éventualité au sujet de la nouvelle loi sur la durée des heures du travail.
Nous avons constaté que certains patrons avaient déjà pris les devants en augmentant le prix des heures de travail et nous avons la certitude que cette mesure deviendra générale.
Nous profitons de cette occasion pour remercier M. Bellom, inspecteur du travail, du gracieux concours qu'il nous a donné lors de notre première réunion, ce qui n'a pas peu contribué au succès de la seconde.
Tout en espérant voir tous nos collègues au syndicat, nous vous présentons, Monsieur, nos plus fraternels salutations.

PARTI OUVRIER

Section roubaisienne

Réunions du samedi 2 juin

2e SECTION. — A 8 h. 1/2 du soir, au Palais du Peuple, rue Turgot.
15e SECTION. — A 8 h. 1/2 du soir, estaminet de « l'Assemblée », rue du Grand-Chemin. Ordre du jour très important.
4e SECTION. — A 8 h. 1/2 du soir, estaminet Arthur Mansart, rue de l'Epeule, 77.
17e SECTION. — A 8 h. 1/2 du soir, au local habituel, rue de Naples.
POUR LA PROPAGANDE. — Le secrétaire du Parti a reçu les sommes suivantes :
Du citoyen Léopold D..., pour vente de carnets à souches et d'une liste de souscription, 23 fr. 75.
Du citoyen Mathurin Masurel, pour vente d'un carnet à souches, 2 fr.
Du citoyen Théophile D..., rue de Naples, pour vente de carnets à souches et d'une liste de souscription, 9 fr. 55.
Du citoyen Narcisse Leplat, pour le tronc 30, 2 fr. 15.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 31 mai 1900

NAISSANCES. — Ad Poulin, rue de Lannoy, c. Boyaval, 23. — Georgette Lepers, rue Turgot, 8. — Suzanne Dubois, rue Rolin, 24. — Georges Letienne, rue Blanchemaille. — Ferdinand De Roeck, rue Brûlée, 16. — Fernande Cantant, rue Archimède, cité St-Emile, 4. — Jeanne Mabaux, rue du Grand-Chemin, 15. — Raphaël Leclercq, rue de la Chaussée, 11. — Marcel Devalder, rue Bayard, 6.
DÉCÈS. — Blanche Desobry, 2 jours, rue Blanchemaille. — Marcel Verhaeghe, 2 mois, rue Blanchemaille. — Germaine Balar, 19 mois, rue de Lille. — Louis J. Ach. Delcroix, 16 ans, rue Sébastopol. — Hortense Leveagle, 68 ans, rue Sébastopol, cour Suet.

TOURCOING

Délégation cantonale. — Hier, à 4 h. 1/2 de l'après-midi, la délégation cantonale du canton Nord-Est, s'est réunie à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Delavaivre.
Etaient présents : MM. Bourbon, inspecteur primaire ; Flament, adjoint au maire ; Caudrelier, docteur en médecine ; Maurice Cordier, conseiller municipal, administrateur du bureau de bienfaisance.
La délégation s'est occupée de la répartition des écoles, à attribuer à chacun des délégués et de la situation de chacune des écoles au point de vue matériel.

Résultats d'adjudication. — Hier, a eu lieu l'adjudication pour la construction du pavillon d'habitation du conservateur et l'aire du public au cimetière du Pont-de-Neuville.
1er lot. — Terrassements, maçonnerie de briques, cimaisions, enduits, carrelages, pavages. Montant des travaux, 18,320 fr. 55.
M. Laperre-Capelle, de Roncq, seul soumissionnaire aux prix du devis (0 0/0).
2e lot. — Pierres de taille. Montant des travaux, 22,550 fr. 4.
Trois soumissionnaires : Mme veuve A. Bara, de Tourcoing, 5 fr. 25 (0/0 de rabais) ; M. A. François, de Tourcoing, 1 fr. 25 (0/0 de rabais) ; MM. Destrebecq frères, de Tourcoing, adjudicataires, 10 (0/0 de rabais.

29e Fête Fédérale Française de gymnastique. — La Compagnie du chemin de fer du Nord, met à la disposition des sociétés de gymnastique de notre région, un train spécial qui partira le samedi 2 juin, de Tourcoing à 1 h. 03, Roubaix à 1 h. 07, Croix à 1 h. 07, Lille à 1 h. 30, pour arriver par le chemin de fer de ceinture à la nouvelle station de la rue Claude Decaen, à Vincennes (annexe de l'Exposition), à 6 h. 30 du soir.
Le retour se fera par un train spécial partant de la gare du Nord, à Paris, le mardi 5 juin à 4 heures 50 du soir, pour arriver à Lille de 11 heures à minuit, avec correspondance pour Croix, Roubaix et Tourcoing.
Le prix des billets, aller et retour, sera de : Tourcoing 2e classe 11,75, 1re classe 17,75 ; Roubaix 2e classe 11,35, 2e classe 17,05 ; Croix-Wasquehal 2e classe 11,05, 1re classe 17,05 ; Lille 2e classe 11,40, 2e classe 17,25.
Les billets doivent être demandés aux gares de Lille, Croix, Roubaix et Tourcoing, la veille du départ c'est-à-dire le 1er juin au plus tard.
Si quelques gymnastes désiraient prendre plus tôt ou plus tard, il faudrait que ceux-là prennent des billets aux conditions ordinaires des voyages de fêtes, c'est-à-dire par groupe de 5 (retour individuel), avec réduction de 50 0/0, coûtant par conséquent 1 franc de plus et valables jusqu'au 8 juin.

Les rentes des travailleurs. — Devos Jules, 27 ans, homme de peine chez Mme Vve Edouard Parmentier, marchande de charbon, rue du Tilleul, a été blessé le 31 mai, en traînant une charrette dans la cour de la gare à charbon.
Cet ouvrier est tombé, se faisant une contusion au coude droit.
L'incapacité de travail sera de 8 jours, de l'avis du docteur Beulque.
La nommée Verscheldé Marie, âgée de 29 ans, soigneuse, rue de la Croix-Rouge, ouvrière de M. Motte Dewavrin, filateur, rue des Anges, a été blessée le 31 mai : elle a eu la main droite prise dans un peigne en voulant retirer une mèche de laine, il en est résulté une plaie. Incapacité de travail de 8 jours. Soins du docteur Branet.
Desmettre Louis, 21 ans, à Wattrelos, chef de cave à la Brasserie coopérative du Virolois, a été blessé le 31 mai, en manœuvrant un tonneau il a été contusionné légèrement au thorax.
Incapacité de travail de 7 jours. Soins du docteur Leduc.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 31 mai 1900

NAISSANCES. — Henri Dehouvne, rue Hainaut. — Victor Leblanc, rue Drobet. — Germaine Leporre, rue de la Croix-Blanche. — Léa Matton, rue du Dahomey. — Léon Urbain, rue de l'Epinette. — Gaston Boussy, rue du Moulin. — Yvonne Forman, rue de la Croix-Blanche.
DÉCÈS. — Marceau Vanlerynckele, 3 mois, rue du Brun-Pain. — Jules Virone, 1 an, rue Desux. — Henri Duiavernier, 75 ans, chantre, rue de l'Eglise. — Jeanne Lepers, 4 mois, rue du Château. — Germaine Fontaine, 1 an, rue du Dahomey, 15.
MARIAGES. — Théophile Barsée, 25 ans, employé d'octroi, et Marguerite Deschamps, 25 ans, contrôleuse. — Joseph Leblanc, 48 ans, poseur de tapis et Marie Delefosse, 22 ans, sans profession.

CROIX

Perquisition. — Sur une plainte déposée par M. Brouwaeys de Croix, cotons filés, rue St-Maurice, à Roubaix, M. le commissaire de police s'est rendu au domicile d'un ouvrier de cette maison habitant une rue avoisinant la place de Croix et y a découvert une quantité d'objets multiples, dont la provenance peut paraître douteuse, et d'une valeur d'environ 50 francs. On ne sait encore quelle suite sera donnée à cette affaire.

Revue des chevaux. — Nous rappelons aux possesseurs de chevaux et mulets que c'est le mercredi 6 juin prochain qu'aura lieu la revue de classement.

Etat-civil. — *Naissances.* — Decottignies Alfred, rue Charles Quint, 1. — Devuyst Henri Théophile, rue de Bapaume, 14.
Décès. — Vandemeulebroucke Albert, 1 mois, rue Basse, 10. — Ramsden Alfred, 41 ans, mécanicien, veuf de Foster Anne-Elisabeth, place St-Martin, 5.

LE NORD

LILLE

L'AFFAIRE COQ

Le frère Coq qui a comparu devant le jury du Nord pendant la dernière session des assises, a reçu la condamnation à deux ans qui l'a frappé.
Il a refusé, en effet, de se pourvoir en cassation contre l'arrêt de la Cour, hier définitif.

L'Art à l'Exposition Universelle de 1900. (3e Conférence). — M. François Benoit, chargé de cours d'archéologie et d'histoire de l'Art, traitera le sujet suivant dans sa conférence d'aujourd'hui vendredi 1er mai à six heures du soir, dans la grande salle de la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier de Chatillon : « L'Exposition rétrospective française et étrangère ».

Chute sur le trottoir. — Hier, vers sept heures du soir, Mme Florence Dubois, âgée de 35 ans, ouvrière, demeurant rue de Paris, 157, est tombée accidentellement sur le trottoir, se faisant une légère blessure à la tête.
Après avoir reçu des soins à la pharmacie Ferraille, elle a pu regagner son domicile.

Renversé par un cheval. — Hier, vers 11 h. 1/2 du matin, le sieur Florent Ballet, âgé de 38 ans, marchand de volailles, demeurant à La Bassée, a été renversé sur le marché aux chevaux, par un cheval que faisait trotter le sieur Picard, marchand de charbon, demeurant rue Franklin.
Le sieur Ballet n'a eu que quelques légères ecchymoses.

Chute grave. — Hier, vers sept heures du soir, Auguste Prévost, âgé de 21 ans, charretier à Hellemmes, rue des Ateliers, passait rue de la Gare, lorsqu'il glissa et tomba sur le trottoir.
Dans sa chute, il se fractura le genou.
Il a été transporté à l'Hôpital Saint-Sauveur.

Accident de travail. — Le sieur Eugène Godart, âgé de 45 ans, couvreur, demeurant quai de la Basse-Deûle, 45, est tombé d'une échelle sur laquelle il était monté, en travaillant rue Nationale, 272, à la Société de désinfection.
Dans sa chûte il s'est fait plusieurs contusions à la jambe gauche.
Il a reçu les soins du docteur Patoir.

La petite Madeleine retrouvée. — Nous avons relaté hier la nouvelle de la disparition de la petite Madeleine Tournois, âgée de 5 ans.
Aujourd'hui nous sommes heureux d'annoncer qu'elle est retrouvée, grâce au signalement que nous en avions donné.
Voici dans quelles circonstances :
Mercredi à 6 heures 1/2 du soir, une fille de 18 ans, J. P..., passant sur la place Philippe de Girard, remarqua la petite Madeleine assise sur un banc et pleurant très quietement. Elle l'approcha de l'enfant, elle la prit par une main et l'emmena, sous un prétexte quelconque, avec elle, dans un estaminet de la rue des Robleds où elles couchèrent.
Nous devons dire que la jeune J. P... a quitté le domicile paternel depuis quelque temps et ne vit que d'aumônes. De plus, elle ne paraît pas jouir de toutes ses facultés mentales.
Hier, dans la matinée, accompagnée de la petite Madeleine, elle demanda l'aumône en ville.
Dans l'après-midi, elle se rendit, toujours avec Madeleine, chez Mme veuve Degraeve, épicière, rue du Vieux-Faubourg, où elle acheta différentes marchandises, telles que des œufs, du savon, du carbonate de soude. Mais au moment de payer la note, 1 fr. 65, elle déclara que elle avait oublié son argent et sortit, laissant la petite Madeleine seule dans la boutique.
Mme Degraeve, qui avait connaissance de la disparition d'une petite fille blonde et vêtue d'une robe de cachemire bleu, interrogea la petite Madeleine qui déclina le plus gentiment du monde, ses noms, son âge et son âge et son adresse.
Aussitôt Mme Degraeve prévint son fils qui se mit en quête de la jeune J. P. et finit par la retrouver rue du Lombard.
Il revint avec elle chez lui, et accompagné de sa mère, tenant par la main la petite Madeleine, il conduisit la fille J. P., devant M. Foucart, commissaire de police du 2e arrondissement.
Les parents de Madeleine Tournois, furent prévenus aussitôt.
La jeune J. P., a été maintenue en état d'arrestation.

Malade sur la voie publique. — Hier, vers 7 heures 1/2 du matin, le nommé Charles Thaumur, âgé de 28 ans, originaire de Rio-de-Janeiro, mécanicien-dentiste, sans domicile fixe, est tombé malade à l'angle des rues de Robleds et de Paris.
Les premiers soins lui ont été donnés par le docteur Vanverts, puis des agents ont amené le malheureux au poste du 2e arrondissement.
M. le docteur Defaux, appelé aussitôt, a constaté que Thaumur était atteint de crise épileptiforme pouvant être une crise d'angine de poitrine.
Le malade a été transporté ensuite par la voiture d'ambulance à l'Hôpital St-Sauveur.

Malade dans les remparts. — Hier, vers une heure et demie du soir, un pauvre vieillard, âgé de 81 ans, l'hospice Devédée, est tombé malade dans les fortifications, porte de Tournai, près de la Noble-Tour.
Il a été transporté d'urgence à l'hôpital St-Sauveur.

Bienfaisance. — Le comité organisateur de la souscription au profit du sieur Oscar Ghislain, ouvrier menuisier, père de 6 enfants et malade depuis 5 mois, a l'honneur de rappeler aux détenteurs de liste que la reutre se fera le dimanche 3 juin, de six à huit heures du soir, au siège du comité, estaminet L. Vitu, rue de Flandre, 10, et que pour terminer cette œuvre philanthropique, la rentrée des listes sera suivie d'une grande soirée chantante avec le bienveillant concours d'artistes distingués.

Pour les grévistes. — Dimanche 3 juin, grande soirée chantante organisée par un groupe d'amis et les frères Contre-Haces, violonistes, au bénéfice des grévistes, rue de Flers, 2, estaminet du Cerf, tenu par Henri Roo.
Nous prions les camarades de venir en nombre assister à cette soirée.

Concert gratuit au Palais-Rameau. — Le Concert gratuit de l'association du Concert d'été, qui devait avoir lieu le lundi 4 juin est remis au mardi 5, à 8 heures 1/2 du soir.

SPORTS

Les Fêtes de Lille. — MM. les présidents et secrétaires des jeux de bouchons sont priés de se rendre à la réunion du dimanche 3 juin, à 10 heures du matin à la Maison du Peuple, rue de Béthune, 21.
Ordre du jour : Compte-rendu des délégués.

Vélodrome lillois. — La course de 24 heures dont on se préoccupe beaucoup dans tous les milieux sportifs, sera certainement l'un des événements sportifs les plus considérables de l'année.
Nous avons publié hier les noms des nombreux coureurs qui prendront part à cette intéressante épreuve. Pour rompre la monotonie un peu forcée d'une course de telle durée, la direction a décidé d'offrir différentes attractions qui se succéderont pendant 24 heures au Vélodrome.
Le dimanche 3 juin, à 9 heures du soir, sera donnée une grande solennité musicale avec le concours de l'excellente « Emulation chorale », sous l'habile direction de M. Paul Fanyau, et de la fanfare « l'Alliance musicale », de M. Camille Hoffmann, qui ne compte pas moins de trois cents exécutants.
Le lendemain, lundi, de 10 heures et demie à une heure et demie, apéritif-concert, et de trois heures à six heures et demie, grand festival avec le concours de plusieurs sociétés musicales de la ville.
Enfin, la plus grande attraction sera assurément la finale de la course de dernière heure, pendant laquelle les meilleurs motocyclistes de la région, entraîneront les premiers placés de la grande épreuve.
Un peu de soleil et la direction aura un succès de plus à son actif.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

DEUX MAISONS DÉTRUITES PAR LE FEU

à Marcq-en-Baroeul

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 2 heures, un important incendie a détruit deux maisons au Pont de Marcq.
Le feu a pris naissance dans une mansarde de la fabrique de pains d'épices de M. Cappelle.
L'alarme a été donnée par les douaniers d'un poste voisin qui prévinrent M. Cappelle couché à ce moment dans une chambre située sous le foyer de l'incendie.
M. Cappelle sa femme et son enfant, s'enfuirent précipitamment. Il était temps, car aussitôt après, le plafond s'effondra.
Malgré le temps, les flammes activées par le vent gagnaient la toiture de la maison voisine occupée par M. Hardillit et en quelques minutes les deux habitations ne formaient plus qu'un seul brasier. La propriétaire de ces immeubles, Mme Delebarre, qui occupe un appartement n'eut que le temps de s'enfuir sans pouvoir emporter sa bourse contenant près de mille francs en or et en billets.

Les Secours. — Les Dégâts

Les pompiers de Marcq et de Marquette arrivèrent promptement sur les lieux, mais ils durent se borner à préserver les maisons voisines, que le feu menaçait déjà. Pendant toute la matinée d'hier, une affluence considérable de curieux a stationné devant les deux immeubles que le feu continuait à dévorer.
A 3 heures de l'après-midi les pompiers arrosaient encore les décombres.
Le service d'ordre était fait par M. Hutin, commissaire de police de La Madeleine et par les gardes-champêtres de Marcq-en-Baroeul.
Tout est détruit. Les 3 ménages qui habitaient dans les deux maisons sont sans abri. Les dégâts peuvent être évalués à 15,000 francs couverts par des assurances. La cause de l'incendie est inconnue.

HELLEMMES-LILLE. — Administration municipale. — Le citoyen Krebs, maire, informe ses concitoyens que les attributions de l'administration municipale sont réparties de la façon suivante :
Marcelin Krebs, maire : Finances, fêtes publiques, voirie, salubrité, bâtiments.
Charles Agache, 1er adjoint : Etat civil, cimetière, assistance publique, enseignement.
Auguste Bayve, 2e adjoint : Eclairage, pompiers, élections.
Le citoyen Krebs reçoit à la mairie les mardis, vendredis et samedis, de 10 heures à 11 heures du soir.
Le citoyen Agache, les lundis, de 10 heures à 11 heures du soir.
Le citoyen Bayve, les mercredis, de 10 heures à 11 heures du soir.
Le conseil d'administration se réunit tous les mercredis, à 7 h. du soir.
Les bureaux de la mairie sont ouverts au public tous les jours de 9 heures à 11 h. 1/2 et de 3 heures à 5 h. 1/2 du soir, exceptés les lundis, où ils sont fermés à 6 heures du soir.
Le dimanche de 9 heures à 11 heures du matin.
Le bureau des consultations judiciaires gratuites, est ouvert tous les mardis, de 6 heures à 7 h. 1/2 du soir.
Le bureau des consultations médicales gratuites est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 du soir.

HOUPLINES. — Fête de la Pentecôte. — Voici le programme de la fête qui aura lieu à Houplines le dimanche 3 juin :
A 4 heures précises du soir, place de l'Hôtel-de-Ville, concert suivi d'un bal populaire, organisé sous les auspices de la municipalité.
L'ouverture de la première et de la deuxième partie du concert sera faite par la musique L'Harmonie et sera suivie dans chaque partie par La Cécilienne, Le Réveil Musical, L'Union Chorale qui exécuteront chacune deux morceaux et deux chœurs à leur choix.
A 10 h., illuminations et grand bal populaire.
La permission de la nuit est accordée à tous les cabaretiers de la ville.
Les habitants sont invités à pavoiser leurs habitations.
En cas de mauvais temps, la fête sera remise au lendemain, lundi 4 juin.

Le bief d'Houplines. — L'ingénieur en chef du service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais informe le public que le chômage du bief d'Houplines, sur la rivière de la Lys, qui devait avoir lieu du 15 au 20 juin 1900, pour la reconstruction, pour le service vicinal, du pont de Bac-Saint-Maur, n'aura pas lieu cette année, et que les bateaux pourront circuler librement dans toute l'étendue de ce bief.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — Triste accident en mer. — Un canot lamneur de Dunkerque, le Saint-Joseph (n° 42), patron Houvenaghel, qui avait quitté le port mardi après-midi, à la traîne du steamer *Marie*, qui se rendait à Boulogne, a chaviré en face Gravelines, pendant une violente bourrasque du Nord-Est.
Des trois hommes qui montaient l'embarcation, l'un, le fils Houvenaghel, a pu regagner la côte à la nage ; un autre, Pierre Eggerull, a été sauvé par les douaniers de Fort-Mardyck ; le troisième marin, Eugène-Alphonse Leloster, s'est noyé.
Ce malheureux, qui était marié, était âgé de 38 ans.
Son corps n'a pas été retrouvé.

BOURBOURG. — Le feu. — Ces jours derniers, un commencement d'incendie s'est déclaré chez la veuve Débrouwar, rue de Dunkerque.
Cette dernière était absente ; l'alarme fut donnée par les enfants Boutin qui réussirent à éteindre l'incendie, après avoir jeté force seaux d'eau.
Il y a heureusement assurance.

BOURBOURG-CAMPAGNE. — Acte de courage. — Le nommé Bassel, facteur rural a arrêté au péril de sa vie, un cheval appartenant à Pierre Deekmy maquignon qui s'était emballé.
Toutes nos félicitations.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Contributions indirectes. — M. Bruchet, commis principal à Lourches (entrepôt des sucres), est nommé commis principal de 1e classe sur place.
M. Peclet, commis principal à pied de 4e classe à Fresnes, est nommé commis principal à pied de 3e classe sur place.
M. Vaast, commis principal à pied de 4e classe à Hérin, est nommé commis principal à pied de 3e classe sur place.
M. Grignon, commis principal à pied à Douchy, est nommé commis principal à pied 3e classe sur place.
M. Cahin, commis principal à pied 4e classe à Bouchain, est nommé commis principal à pied 3e classe sur place.
M. Dépreuse, commis principal à pied 4e classe à Hergnies, est nommé commis principal à pied 3e classe sur place.
M. Legrand, commis principal à pied 4e classe à Quarouble (sucres), est nommé commis principal à pied 4e classe sur place.
M. Lesieur, commis principal à pied 4e classe à Abscon (sucres), est nommé commis principal à pied 4e classe sur place.
M. Gillion, commis principal à pied 4e classe à Bruille (sucres), est nommé commis principal à pied 4e classe sur place.
M. Dudot, commis principal à pied 4e classe à Onnaing (sucres), est nommé commis principal à pied 4e classe sur place.
M. Martin, commis principal à pied 4e classe à Vieux-Condé (sucres), est nommé commis principal à pied 3e classe sur place.
M. Boilet, commis principal à pied 4e classe à Lecelle (sucres), est nommé commis principal à pied 3e classe sur place.
M. Prudeur, commis principal 2e classe à Artres (sucres), est nommé commis hors classe à Beaudour (Oise).

LOURCHES. — Une fillette noyée. — Une enfant de 4 ans, la petite fille du nommé Victor Pichery, est tombée dans un cours d'eau dépendant de la fosse de la Navette et s'y est noyée.

Boites aux lettres. — Dans sa dernière délibération, le Conseil municipal de Lourches a émis le vœu qu'une boîtes aux lettres supplémentaire soit placée au lieu dit « le Bon Coin ».

SAINT-AMAND. — Accident de voiture. — Avant-hier matin, vers 9 heures 1/2, M. Alfred Duhem, marchand d'escarbilles, passant faubourg de Roubaix, est tombé si malheureusement de sa charrette, qu'il s'est fait de graves contusions à la tête.
M. le docteur Breton, mandé en toute hâte, a prodigué ses soins.

Le Conseil municipal à l'ombre. — Mardi à 8 heures du soir, a eu lieu la première séance du Conseil municipal.
Une centaine de citoyens se pressaient dans les couloirs de la mairie, désireux d'assister à la séance pour connaître les huis-clos tant annoncé.
L'ordre du jour figurait notamment la question du marché qui sera transférée dans divers endroits à l'occasion de la du asse, et diverses questions de finances.
Mais le brave Emile estimant que les questions de finances ne doivent être traitées que dans huis-clos, le huis-clos fut immédiatement prononcé.
Voilà ce que nos conseillers appellent mettre l'état des finances de la ville au grand jour.
Pauvres contribuables, comme on va vous rouler... et dire que ça ne fait que commencer !...
Nous n'avons pas fini d'en voir des séances à huis clos. En attendant, payez, bons contribuables, et vous n'aurez pas le droit de savoir où passe votre argent. Emile dit que cela ne vous regarde pas. — E. V.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

TILLOY. — Reprise du travail. — Les anciens établissements Rossette et Cie, actuellement Lanleur et Cie, ont rouvert leurs ateliers, par la mise en route du tissage mécanique, comprenant 200 métiers environ.
C'est par groupe de vingt que les métiers battent, au fur et à mesure de leur nivellement et réparation.
La population ouvrière, si durement éprouvée ces derniers temps par le long chômage occasionné par la vente et la reprise de cet établissement, a vivement plaidé pour rouvrir les portes de l'atelier, et espère que, la bonne marche aidant, ainsi que la bonne administration, elle pourra se refaire un peu des longs mois de souffrances qu'elle a endurés.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS. — Vol d'une vache. — Un des jours de la semaine dernière, une vache d'une valeur de 400 fr., appartenant à M. Magnier, de Mercin-en-Couture, était volée dans une pâture de Barastre.
La gendarmerie avait ouvert une enquête sur ce vol, et le signalement de la bête avait été lancé dans toutes les directions.
On vient d'arrêter à Courcelles-Sommes, un sieur L..., âgé de 41 ans, originaire de Maurepas (Somme), qui aurait été surpris offrant en vente la vache volée.
Le voleur a été amené aujourd'hui à la prison d'Arras.

La Fête de Saint-Sauveur. — La Fête paroissiale du faubourg Saint-Sauveur aura lieu, cette année, le 3e dimanche après la Pentecôte.

Recherche d'un pupille. — L'Administration préfectorale a prescrit des recherches en vue de découvrir ce qu'est devenu le jeune Henri Bajus âgé de 15 ans, qui, étant au service de M. Ducarne, charcutier, rue d'Amiens, a quitté sa place sans prévenir son patron, et sans dire où il se dirigeait.
Ces recherches n'ont pas abouti jusqu'ici.
Le disparu est un pupille des hospices d'Arras.

AIRE-SUR-LA-LYS. — Vols. — Ces jours derniers, six beaux arbres ont été volés dans la propriété de M. de Molincourt, propriétaire à Clairque.
Deux journaliers, auteurs de ce vol, avaient coupé ces arbres à la base.
Ils ont en outre, dérobé une certaine quantité de bois taillés.

ROQUETOIRE. — Vol de bois. — Un vol de bois a été commis au préjudice de M. Barbier Jules, cultivateur.
Un individu habitant le pays est soupçonné d'être l'auteur de ce méfait.

BARNES. — Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche dernier, à 10 heures 1/2 du matin. Il s'est d'abord occupé de la nomination des commissions, chose qui ne fut pas très facile, car beaucoup de conseillers ne comprenaient rien à cette opération. Il y en a qui voulaient seulement être conseillers, mais sans faire partie d'une commission.
Après cette question tranchée, le Conseil décide :
1° Que la rue des Fossés de la ville portera le nom de André Deprez, en souvenir du grand homme.
2° Que les arbres qui encombrent la place seront abattus et la place aplanie.
Le conseil examine le budget. Les recettes sont de 38,777 fr. Il reste en caisse 6,782 fr.
M. Cailliez proteste contre un crédit demandé pour l'employé de mairie. Néanmoins ce crédit est voté à mains levées.
M. Dupont, greffier de la Mairie, demande que sa situation lui soit assurée pendant une période de 15 années. M. Cailliez proteste ; il dit que le maire n'étant élu que pour 4 ans, il ne peut imposer ses volontés à ses successeurs.
Finalement, cette question est renvoyée à la Commission des finances.
M. Cailliez demande que les subventions aux sociétés soient établies au prorata des sociétaires. Cette proposition est prise en considération.
La question de la création d'un poste de commissaire de police nécessite un vote à bulletins secrets. Par 20 voix contre 2, la question est adoptée.
Le Conseil décide d'emprunter 5,000 francs pour la réparation de l'église.
L'intérêt sera de 32,75.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE ROUBAIX

Audience du 31 mai